

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

OVIPHYT

Version: 5


Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: OVIPHYT
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: HUILE INSECTICIDE
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: C.C.L
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi
F-60881 LE MEUX CEDEX
France
Tél: +33 (3) 44 91 53 10
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13
Courriel: ccl@cclsite.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
* Tox. aq. chron. 3 / H412 *
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 3. 3. Phrase(s) S: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):
- 
Danger
2. 4. 1. Symbole(s): .
2. 4. 2. Mention de danger: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
2. 4. 3. Intervention: EN CAS D'INGESTION:
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.
2. 4. 4. Stockage: Garder sous clef.
2. 4. 5. Elimination: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 5. Dangers principaux: Nocif en cas d'ingestion.
2. 6. Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: HUILE BLANCHE.
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- acide oléique polyéthoxylé
 - N° CAS: 9004-96-0
 - Conc. (% pds) : 0 < C <= 10
 - R-S : Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38
 - SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315

Atelier TRANSPORT
KHALAFAT "TRAK"
520, Bd Abdellah Ben Yacine
2ème Etage N° 3 - Casablanca
Tél: 05 22.40.15.09 Fax: 05 22.40.14.07

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

OVIPHYT

Version: 5

Date de révision: 29/01/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Pas d'irritation de la peau.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.
4. 2. 4. Ingestion: L'ingestion de quantités importantes peut entraîner des nausées ou des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser des vêtements protective.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Stocker sous abri à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: oxydants forts

Sté TRANSPORT
KHALAFAT "TRAK"
520, Bd Abdellah Ben Yacine
2^{ème} Etage N° 3 - Casablanca
Tél: 05 22.40.15.09 Fax: 05 22.40.14.96

